

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES DOCUMENTS  
À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS  
ET DES ASSOCIATIONS**

**DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)**DÉNOMINATION: *COIL*Forme juridique: *Société anonyme*Adresse: *Drukpersstraat* N°: *4* Boîte:Code postal: *1000* Commune: *Bruxelles*Pays: *Belgique*Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de *Bruxelles, néerlandophone*Adresse Internet<sup>1</sup>:Adresse e-mail<sup>1</sup>:Numéro d'entreprise 0448.204.633DATE 18 / 11 / 2013 de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

Ce dépôt concerne:

 les COMPTES ANNUELS en EURO approuvés par l'assemblée générale du 07 / 06 / 2023 les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du 01 / 01 / 2022 au 31 / 12 / 2022l'exercice précédent des comptes annuels du 01 / 01 / 2021 au 31 / 12 / 2021Les montants relatifs à l'exercice précédent ~~ne sont pas~~<sup>2</sup> sont ~~pas~~<sup>2</sup> identiques à ceux publiés antérieurement.Nombre total de pages déposées: *66* Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: *6.1, 6.2.2, 6.2.5, 6.3.5, 6.4.2, 6.5.2, 6.8, 6.12, 6.17, 6.18.2, 6.20, 9, 11, 12, 13, 14, 15*<sup>1</sup> Mention facultative.<sup>2</sup> Biffer la mention inutile.Signature  
(nom et qualité)Signature  
(nom et qualité)

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES  
ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE  
VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE****LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

*Finance & Management International*  
N°: 0466.829.326  
*Industriezone 7, 3400 Landen, Belgique*

*Administrateur délégué*  
*01/06/2022 - 07/06/2028*

Représenté(es) par:

*Timothy Hutton*  
*419 M7, Namprae, Hang Dong, 50230 Chiang Mai, Thaïlande*

*James Clarke*  
*Baytree House, Parkfield Road 0, WA16NP Knutsford, Royaume-Uni*

*Président du Conseil d'Administration*  
*03/06/2020 - 03/06/2026*

*Patrick Chassagne*  
*Rue d'Anjou 18bis, 75008 Paris, France*

*Administrateur*  
*01/06/2022 - 07/06/2028*

*Tom Frost*  
*Oaklands Park 27, OL4 4JY Oldham, Royaume-Uni*

*Administrateur*  
*06/06/2018 - 05/06/2024*

*Mazars Bedrijfsrevisoren BV*  
N°: 0428.837.889  
*Berchemstadionstraat 78, 2600 Berchem (Antwerpen), Belgique*  
N° de membre: B00021

*Commissaire*  
*03/06/2020 - 05/06/2024*

Représenté(es) par:

*Anton Nuttens*  
*(Commissaire)*  
*Sint Willebrorduslaan 30, 2970 Schilde, Belgique*  
N° de membre: A01892

**DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ~~ont~~ n'ont pas\* été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société\*\*,
- B. L'établissement des comptes annuels\*\*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

\* Biffer la mention inutile.

\*\* Mention facultative.

## COMPTES ANNUELS

## BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>Frais d'établissement</b> .....	6.1	20	.....	.....
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b> .....		21/28	14.715.839,05	16.586.856,16
<b>Immobilisations incorporelles</b> .....	6.2	21	.....	.....
<b>Immobilisations corporelles</b> .....	6.3	22/27	7.197.955,00	7.862.587,05
Terrains et constructions .....		22	955.706,09	1.027.971,47
Installations, machines et outillage .....		23	6.205.172,90	6.720.241,49
Mobilier et matériel roulant .....		24	37.076,01	45.544,09
Location-financement et droits similaires .....		25	.....	.....
Autres immobilisations corporelles .....		26	.....	.....
Immobilisations en cours et acomptes versés .....		27	.....	68.830,00
<b>Immobilisations financières</b> .....	6.4/6.5.1	28	7.517.884,05	8.724.269,11
Entreprises liées .....	6.15	280/1	7.479.770,35	8.686.155,41
Participations .....		280	3.435.000,00	3.435.000,00
Créances .....		281	4.044.770,35	5.251.155,41
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation .	6.15	282/3	.....	.....
Participations .....		282	.....	.....
Créances .....		283	.....	.....
Autres immobilisations financières .....		284/8	38.113,70	38.113,70
Actions et parts .....		284	.....	.....
Créances et cautionnements en numéraire .....		285/8	38.113,70	38.113,70

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b> .....		29/58	6.766.895,69	8.093.507,56
<b>Créances à plus d'un an</b> .....		29	.....	.....
Créances commerciales .....		290	.....	.....
Autres créances .....		291	.....	.....
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b> .....		3	2.318.895,33	1.901.080,55
Stocks .....		30/36	2.318.895,33	1.901.080,55
Approvisionnements .....		30/31	1.758.661,24	1.461.670,58
En-cours de fabrication .....		32	.....	.....
Produits finis .....		33	560.234,09	439.409,97
Marchandises .....		34	.....	.....
Immeubles destinés à la vente .....		35	.....	.....
Acomptes versés .....		36	.....	.....
Commandes en cours d'exécution .....		37	.....	.....
<b>Créances à un an au plus</b> .....		40/41	3.502.751,69	4.069.957,90
Créances commerciales .....		40	2.482.648,07	3.555.371,22
Autres créances .....		41	1.020.103,62	514.586,68
<b>Placements de trésorerie</b> ..... 6.5.1/6.6		50/53	5.159,56	5.156,35
Actions propres .....		50	3.345,00	3.312,00
Autres placements .....		51/53	1.814,56	1.844,35
<b>Valeurs disponibles</b> .....		54/58	882.875,15	2.041.946,42
<b>Comptes de régularisation</b> ..... 6.6		490/1	57.213,96	75.366,34
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b> .....		20/58	21.482.734,74	24.680.363,72

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>				
<b>CAPITAUX PROPRES</b> .....		10/15	14.597.525,68	18.137.749,64
<b>Apport</b> .....	6.7.1	10/11	13.899.452,96	13.899.452,96
Capital .....		10	7.541.124,87	7.541.124,87
Capital souscrit .....		100	7.541.124,87	7.541.124,87
Capital non appelé <sup>4</sup> .....		101	.....	.....
En dehors du capital .....		11	6.358.328,09	6.358.328,09
Primes d'émission .....		1100/10	6.358.328,09	6.358.328,09
Autres .....		1100/19	.....	.....
<b>Plus-values de réévaluation</b> .....		12	.....	.....
<b>Réserves</b> .....		13	854.112,49	854.112,49
Réserves indisponibles .....		130/1	854.112,49	854.112,49
Réserve légale .....		130	754.112,49	754.112,49
Réserves statutairement indisponibles .....		1311	.....	.....
Acquisition d'actions propres .....		1312	100.000,00	100.000,00
Soutien financier .....		1313	.....	.....
Autres .....		1319	.....	.....
Réserves immunisées .....		132	.....	.....
Réserves disponibles .....		133	.....	.....
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b> .....		14	-156.039,77	3.384.184,19
<b>Subsides en capital</b> .....		15	.....	.....
<b>Avance aux associés sur la répartition de l'actif net</b> <sup>5</sup> .....		19	.....	.....
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b> .....		16	218.473,70	246.625,94
<b>Provisions pour risques et charges</b> .....		160/5	218.473,70	246.625,94
Pensions et obligations similaires .....		160	.....	2.893,44
Charges fiscales .....		161	.....	.....
Grosses réparations et gros entretien .....		162	.....	.....
Obligations environnementales .....		163	.....	.....
Autres risques et charges .....	6.8	164/5	218.473,70	243.732,50
<b>Impôts différés</b> .....		168	.....	.....

4 Montant venant en déduction du capital souscrit

5 Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>DETTES</b> .....		17/49	6.666.735,36	6.295.988,14
<b>Dettes à plus d'un an</b> .....	6.9	17	644.988,63	681.563,03
Dettes financières .....		170/4	644.988,63	681.563,03
Emprunts subordonnés .....		170	.....	.....
Emprunts obligataires non subordonnés .....		171	.....	.....
Dettes de location-financement et dettes assimilées .....		172	.....	15.973,71
Etablissements de crédit .....		173	644.988,63	665.589,32
Autres emprunts .....		174	.....	.....
Dettes commerciales .....		175	.....	.....
Fournisseurs .....		1750	.....	.....
Effets à payer .....		1751	.....	.....
Acomptes sur commandes .....		176	.....	.....
Autres dettes .....		178/9	.....	.....
<b>Dettes à un an au plus</b> .....	6.9	42/48	6.021.746,73	5.614.425,11
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année .....		42	394.560,92	498.955,69
Dettes financières .....		43	2.733.219,77	1.134.844,54
Etablissements de crédit .....		430/8	2.733.219,77	1.134.844,54
Autres emprunts .....		439	.....	.....
Dettes commerciales .....		44	1.500.927,74	2.281.833,16
Fournisseurs .....		440/4	1.500.927,74	2.281.833,16
Effets à payer .....		441	.....	.....
Acomptes sur commandes .....		46	547.723,59	862.860,64
Dettes fiscales, salariales et sociales .....	6.9	45	845.314,71	835.931,08
Impôts .....		450/3	126.222,24	107.481,77
Rémunérations et charges sociales .....		454/9	719.092,47	728.449,31
Autres dettes .....		47/48	.....	.....
<b>Comptes de régularisation</b> .....	6.9	492/3	.....	.....
<b>TOTAL DU PASSIF</b> .....		10/49	21.482.734,74	24.680.363,72

## COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Ventes et prestations</b> .....		70/76A	26.906.574,92	25.549.472,94
Chiffre d'affaires .....	6.10	70	26.525.360,16	25.038.912,72
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) .....		71	.....	.....
Production immobilisée .....		72	.....	.....
Autres produits d'exploitation .....	6.10	74	381.214,76	510.560,22
Produits d'exploitation non récurrents .....	6.12	76A	.....	.....
<b>Coût des ventes et des prestations</b> .....		60/66A	27.932.860,24	23.498.810,15
Approvisionnements et marchandises .....		60	14.837.752,74	11.547.274,17
Achats .....		600/8	15.259.791,52	10.989.868,50
Stocks: réduction (augmentation) .....		609	-422.038,78	557.405,67
Services et biens divers .....		61	7.878.858,89	6.576.540,02
Rémunérations, charges sociales et pensions .....	6.10	62	3.871.011,82	3.657.917,08
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles .....		630	1.152.447,00	1.485.092,71
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) .....	6.10	631/4	4.224,00	100.465,01
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) .....	6.10	635/8	.....	.....
Autres charges d'exploitation .....	6.10	640/8	188.565,79	131.521,16
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration .....		649	.....	.....
Charges d'exploitation non récurrentes .....	6.12	66A	.....	.....
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation</b> .....		9901	-1.026.285,32	2.050.662,79



	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits financiers</b> .....		75/76B	371.545,38	375.042,52
Produits financiers récurrents .....		75	371.545,38	375.042,52
Produits des immobilisations financières .....		750	330.025,44	330.025,44
Produits des actifs circulants .....		751	35.117,19	40.473,19
Autres produits financiers .....	6.11	752/9	6.402,75	4.543,89
Produits financiers non récurrents .....	6.12	76B	.....	.....
<b>Charges financières</b> .....		65/66B	86.851,02	125.347,37
Charges financières récurrentes .....	6.11	65	86.851,02	125.347,37
Charges des dettes .....		650	83.482,64	120.443,05
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) .....		651	.....	.....
Autres charges financières .....		652/9	3.368,38	4.904,32
Charges financières non récurrentes .....	6.12	66B	.....	.....
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts</b> .....		9903	-741.590,96	2.300.357,94
<b>Prélèvement sur les impôts différés</b> .....		780	.....	.....
<b>Transfert aux impôts différés</b> .....		680	.....	.....
<b>Impôts sur le résultat</b> .....		67/77	6.562,00	112.181,84
Impôts .....	6.13	670/3	6.562,00	112.181,84
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales .....		77	.....	.....
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice</b> .....		9904	-748.152,96	2.188.176,10
<b>Prélèvement sur les réserves immunisées</b> .....		789	.....	.....
<b>Transfert aux réserves immunisées</b> .....		689	.....	.....
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter</b> .....		9905	-748.152,96	2.188.176,10

## AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b> .....(+)/(-)	9906	2.636.031,23	3.384.184,19
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter .....(+)/(-)	(9905)	-748.152,96	2.188.176,10
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent .....(+)/(-)	14P	3.384.184,19	1.196.008,09
<b>Prélèvement sur les capitaux propres</b> .....	791/2	.....	.....
sur l'apport .....	791	.....	.....
sur les réserves .....	792	.....	.....
<b>Affectation aux capitaux propres</b> .....	691/2	.....	.....
à l'apport .....	691	.....	.....
à la réserve légale .....	6920	.....	.....
aux autres réserves .....	6921	.....	.....
<b>Bénéfice (Perte) à reporter</b> .....(+)/(-)	(14)	-156.039,77	3.384.184,19
<b>Intervention des associés dans la perte</b> .....	794	.....	.....
<b>Bénéfice à distribuer</b> .....	694/7	2.792.071,00	.....
Rémunération de l'apport .....	694	2.792.071,00	.....
Administrateurs ou gérants .....	695	.....	.....
Travailleurs .....	696	.....	.....
Autres allocataires .....	697	.....	.....

**ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>FRAIS DE DÉVELOPPEMENT</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8051P	xxxxxxxxxxxxxxxx	618.299,79
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8021	.....	
Cessions et désaffectations .....	8031	.....	
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8041	.....	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8051	618.299,79	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8121P	xxxxxxxxxxxxxxxx	618.299,79
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8071	.....	
Repris .....	8081	.....	
Acquis de tiers .....	8091	.....	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8101	.....	
Transférés d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8111	.....	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8121	618.299,79	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	81311	.....	

**CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES**

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice** .....

**Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée .....

Cessions et désaffectations .....

Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice** .....

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice** .....

**Mutations de l'exercice**

Actés .....

Repris .....

Acquis de tiers .....

Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....

Transférés d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice** .....

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE** .....

Codes	Exercice	Exercice précédent
8052P	xxxxxxxxxxxxxxxx	1.460.633,68
8022	.....	
8032	.....	
8042	.....	
8052	1.460.633,68	
8122P	xxxxxxxxxxxxxxxx	1.460.633,68
8072	.....	
8082	.....	
8092	.....	
8102	.....	
8112	.....	
8122	1.460.633,68	
211	.....	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>GOODWILL</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8053P	xxxxxxxxxxxxxxxx	29.173.101,75
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8023	.....	
Cessions et désaffectations .....	8033	.....	
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8043	.....	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8053	29.173.101,75	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8123P	xxxxxxxxxxxxxxxx	29.173.101,75
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8073	.....	
Repris .....	8083	.....	
Acquis de tiers .....	8093	.....	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8103	.....	
Transférés d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8113	.....	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8123	29.173.101,75	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	212	.....	

## ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>TERRAINS ET CONSTRUCTIONS</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8191P	xxxxxxxxxxxxxxxx	6.287.499,59
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8161	.....	
Cessions et désaffectations .....	8171	.....	
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8181	.....	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8191	6.287.499,59	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8251P	xxxxxxxxxxxxxxxx	361.924,56
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8211	.....	
Acquises de tiers .....	8221	.....	
Annulées .....	8231	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8241	.....	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8251	361.924,56	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8321P	xxxxxxxxxxxxxxxx	5.621.452,68
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8271	72.265,38	
Repris .....	8281	.....	
Acquis de tiers .....	8291	.....	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8301	.....	
Transférés d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8311	.....	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8321	5.693.718,06	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(22)	955.706,09	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8192P	xxxxxxxxxxxxxxxx	29.985.191,20
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8162	466.001,06	
Cessions et désaffectations .....	8172	.....	
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8182	68.830,00	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8192	30.520.022,26	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8252P	xxxxxxxxxxxxxxxx	4.939.278,48
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8212	.....	
Acquises de tiers .....	8222	.....	
Annulées .....	8232	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8242	.....	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8252	4.939.278,48	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8322P	xxxxxxxxxxxxxxxx	28.204.228,19
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8272	1.049.899,65	
Repris .....	8282	.....	
Acquis de tiers .....	8292	.....	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8302	.....	
Transférés d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8312	.....	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8322	29.254.127,84	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(23)	6.205.172,90	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8193P	xxxxxxxxxxxxxxxx	840.172,71
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8163	21.813,89	
Cessions et désaffectations .....	8173	.....	
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8183	.....	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8193	861.986,60	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8253P	xxxxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8213	.....	
Acquises de tiers .....	8223	.....	
Annulées .....	8233	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8243	.....	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8253	.....	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8323P	xxxxxxxxxxxxxxxx	794.628,62
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8273	30.281,97	
Repris .....	8283	.....	
Acquis de tiers .....	8293	.....	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8303	.....	
Transférés d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8313	.....	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8323	824.910,59	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(24)	37.076,01	



	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8194P	xxxxxxxxxxxxxxxx	1.597.354,87
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8164	.....	
Cessions et désaffectations .....	8174	.....	
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8184	.....	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8194	1.597.354,87	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8254P	xxxxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8214	.....	
Acquises de tiers .....	8224	.....	
Annulées .....	8234	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8244	.....	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8254	.....	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8324P	xxxxxxxxxxxxxxxx	1.597.354,87
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8274	.....	
Repris .....	8284	.....	
Acquis de tiers .....	8294	.....	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8304	.....	
Transférés d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8314	.....	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8324	1.597.354,87	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(25)	.....	
<b>DONT</b>			
<b>Terrains et constructions</b> .....	250	.....	
<b>Installations, machines et outillage</b> .....	251	.....	
<b>Mobilier et matériel roulant</b> .....	252	.....	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8196P	xxxxxxxxxxxxxxxx	68.830,00
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8166	.....	
Cessions et désaffectations .....	8176	.....	
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8186	-68.830,00	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8196	.....	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8256P	xxxxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8216	.....	
Acquises de tiers .....	8226	.....	
Annulées .....	8236	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8246	.....	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8256	.....	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8326P	xxxxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8276	.....	
Repris .....	8286	.....	
Acquis de tiers .....	8296	.....	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8306	.....	
Transférés d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8316	.....	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8326	.....	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(27)	.....	

**ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8391P	xxxxxxxxxxxxxxxx	3.435.000,00
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions .....	8361	.....	
Cessions et retraits .....	8371	.....	
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8381	.....	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8391	3.435.000,00	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8451P	xxxxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8411	.....	
Acquises de tiers .....	8421	.....	
Annulées .....	8431	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8441	.....	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8451	.....	
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8521P	xxxxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8471	.....	
Reprises .....	8481	.....	
Acquises de tiers .....	8491	.....	
Annulées à la suite de cessions et retraits .....	8501	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8511	.....	
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8521	.....	
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b> .....	8551P	xxxxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b> .....(+)/(-)	8541	.....	
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b> .....	8551	.....	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(280)	3.435.000,00	
<b>ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES</b>			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	281P	xxxxxxxxxxxxxxxx	5.251.155,41
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Additions .....	8581	.....	
Remboursements .....	8591	1.206.385,06	
Réductions de valeur actées .....	8601	.....	
Réductions de valeur reprises .....	8611	.....	
Différences de change .....(+)/(-)	8621	.....	
Autres .....(+)/(-)	8631	.....	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(281)	4.044.770,35	
<b>RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	8651	.....	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8393P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions .....	8363	.....	
Cessions et retraits .....	8373	.....	
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8383	.....	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8393	.....	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8453P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8413	.....	
Acquises de tiers .....	8423	.....	
Annulées .....	8433	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8443	.....	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8453	.....	
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8523P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8473	.....	
Reprises .....	8483	.....	
Acquises de tiers .....	8493	.....	
Annulées à la suite de cessions et retraits .....	8503	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8513	.....	
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8523	.....	
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b> .....	8553P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	.....
<b>Mutations de l'exercice</b> .....(+)/(-)			
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b> .....	8553	.....	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(284)	.....	
<b>AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES</b>			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	285/8P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	38.113,70
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Additions .....	8583	.....	
Remboursements .....	8593	.....	
Réductions de valeur actées .....	8603	.....	
Réductions de valeur reprises .....	8613	.....	
Différences de change .....(+)/(-)	8623	.....	
Autres .....(+)/(-)	8633	.....	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(285/8)	38.113,70	
<b>RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	8653	.....	

## INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS

## PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, de capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) ou (-) (en unités)	
Coil GmbH DE227297360 Entreprise étrangère Claude-Breda-Strasse 1, 06406 Bernburg, Allemagne	parts de capital	100	100		31/12/2022	EUR	8.999.486,99	84.664,18

## PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE</b>			
<b>Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe</b> .....	51	1.814,56	1.844,35
Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé .....	8681	1.814,56	1.844,35
Actions et parts - Montant non appelé .....	8682	.....	.....
Métaux précieux et œuvres d'art .....	8683	.....	.....
<b>Titres à revenu fixe</b> .....	52	.....	.....
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit .....	8684	.....	.....
<b>Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit</b> .....	53	.....	.....
Avec une durée résiduelle ou de préavis			
d'un mois au plus .....	8686	.....	.....
de plus d'un mois à un an au plus .....	8687	.....	.....
de plus d'un an .....	8688	.....	.....
<b>Autres placements de trésorerie non repris ci-avant</b> .....	8689	.....	.....

## COMPTES DE RÉGULARISATION

## Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

	Exercice
<i>Fournisseurs</i> .....	19.759,39
<i>Assurances</i> .....	2.521,47
<i>Subsides</i> .....	2.500,00
<i>Intérêts</i> .....	32.433,10

**ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT**

**ETAT DU CAPITAL**

**Capital**

Capital souscrit au terme de l'exercice .....  
 Capital souscrit au terme de l'exercice .....

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	xxxxxxxxxxxxxxxx	7.541.124,87
(100)	7.541.124,87	

Modifications au cours de l'exercice .....  
 .....  
 .....

Représentation du capital  
 Catégories d'actions  
*actions* .....  
 .....  
 .....

Actions nominatives .....  
 Actions dématérialisées .....

Codes	Valeur	Nombre d'actions
	7.541.124,87	2.792.387
8702	xxxxxxxxxxxxxxxx	990.165
8703	xxxxxxxxxxxxxxxx	1.802.222

**Capital non libéré**

Capital non appelé .....  
 Capital appelé, non versé .....  
 Actionnaires redevables de libération .....  
 .....  
 .....

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
(101)	.....	xxxxxxxxxxxxxxxx
8712	xxxxxxxxxxxxxxxx	.....
	.....	.....
	.....	.....
	.....	.....

**Actions propres**

Détenues par la société elle-même  
 Montant du capital détenu .....  
 Nombre d'actions correspondantes .....  
 Détenues par ses filiales  
 Montant du capital détenu .....  
 Nombre d'actions correspondantes .....

Codes	Exercice
8721	1.204,47
8722	446
8731	.....
8732	.....
8740	.....
8741	.....
8742	.....
8745	.....
8746	.....
8747	.....
8751	.....

**Engagement d'émission d'actions**

Suite à l'exercice de droits de conversion  
 Montant des emprunts convertibles en cours .....  
 Montant du capital à souscrire .....  
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre .....  
 Suite à l'exercice de droits de souscription  
 Nombre de droits de souscription en circulation .....  
 Montant du capital à souscrire .....  
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre .....

**Capital autorisé non souscrit** .....

**Parts non représentatives du capital**

Répartition

Nombre de parts .....

Nombre de voix qui y sont attachées .....

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même .....

Nombre de parts détenues par les filiales .....

Codes	Exercice
8761	.....
8762	.....
8771	.....
8781	.....

Explication complémentaire relative à l'apport (y compris l'apport en industrie)

.....  
 .....  
 .....  
 .....

Exercice
.....
.....
.....
.....



**COIL SHAREHOLDING**

	<b>Number</b>	<b>% Total</b>
<b>Timoth Hutton</b>		
Keenexcess Limited	0	0,00% Registered
Finance & Management International N.V.	972.993	34,80% Dematerialised
<b>Total TH</b>	<b>972.993</b>	<b>34,80%</b>
<b>James Clarke</b>		
EMC Cheshire	131.296	4,70% Registered
EMC (Properties) Limited	823.218	29,50% Registered
James Clarke	35.650	1,30% Registered
<b>Total JC</b>	<b>990.164</b>	<b>35,50%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1.963.157</b>	<b>70,30%</b>
Jean Schroyen	15.000	0,50% Dematerialised
Laurent Maes	1	0,00% Registered
<b>Free Float</b>	<b>814.229</b>	<b>29,20%</b> Dematerialised
<b>TOTAL</b>	<b>829.230</b>	<b>29,70%</b>
<b>Total Ordinary Shares</b>	<b>2.792.387</b>	<b>100,00%</b>
<b>TOTAL REGISTERED</b>	<b>990.165</b>	
<b>TOTAL DEMATERIALISED</b>	<b>1.802.222</b>	
	<b>2.792.387</b>	

## ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

	Codes	Exercice
<b>VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE</b>		
<b>Dettes à plus d'un an échéant dans l'année</b>		
Dettes financières .....	8801	394.560,92
Emprunts subordonnés .....	8811	.....
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8821	.....
Dettes de location-financement et dettes assimilées .....	8831	.....
Etablissements de crédit .....	8841	394.560,92
Autres emprunts .....	8851	.....
Dettes commerciales .....	8861	.....
Fournisseurs .....	8871	.....
Effets à payer .....	8881	.....
Acomptes sur commandes .....	8891	.....
Autres dettes .....	8901	.....
<b>Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année .....</b>	<b>(42)</b>	<b>394.560,92</b>
<b>Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir</b>		
Dettes financières .....	8802	426.118,08
Emprunts subordonnés .....	8812	.....
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8822	.....
Dettes de location-financement et dettes assimilées .....	8832	.....
Etablissements de crédit .....	8842	426.118,08
Autres emprunts .....	8852	.....
Dettes commerciales .....	8862	.....
Fournisseurs .....	8872	.....
Effets à payer .....	8882	.....
Acomptes sur commandes .....	8892	.....
Autres dettes .....	8902	.....
<b>Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir .....</b>	<b>8912</b>	<b>426.118,08</b>
<b>Dettes ayant plus de 5 ans à courir</b>		
Dettes financières .....	8803	218.870,55
Emprunts subordonnés .....	8813	.....
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8823	.....
Dettes de location-financement et dettes assimilées .....	8833	.....
Etablissements de crédit .....	8843	218.870,55
Autres emprunts .....	8853	.....
Dettes commerciales .....	8863	.....
Fournisseurs .....	8873	.....
Effets à payer .....	8883	.....
Acomptes sur commandes .....	8893	.....
Autres dettes .....	8903	.....
<b>Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir .....</b>	<b>8913</b>	<b>218.870,55</b>

**DETTES GARANTIES** (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)**Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

	Codes	Exercice
Dettes financières .....	8921	.....
Emprunts subordonnés .....	8931	.....
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8941	.....
Dettes de location-financement et dettes assimilées .....	8951	.....
Etablissements de crédit .....	8961	.....
Autres emprunts .....	8971	.....
Dettes commerciales .....	8981	.....
Fournisseurs .....	8991	.....
Effets à payer .....	9001	.....
Acomptes sur commandes .....	9011	.....
Dettes salariales et sociales .....	9021	.....
Autres dettes .....	9051	.....
<b>Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges .....</b>	<b>9061</b>	<b>.....</b>

**Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société**

Dettes financières .....	8922	3.772.769,32
Emprunts subordonnés .....	8932	.....
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8942	.....
Dettes de location-financement et dettes assimilées .....	8952	.....
Etablissements de crédit .....	8962	3.772.769,32
Autres emprunts .....	8972	.....
Dettes commerciales .....	8982	.....
Fournisseurs .....	8992	.....
Effets à payer .....	9002	.....
Acomptes sur commandes .....	9012	.....
Dettes fiscales, salariales et sociales .....	9022	.....
Impôts .....	9032	.....
Rémunérations et charges sociales .....	9042	.....
Autres dettes .....	9052	.....
<b>Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société .....</b>	<b>9062</b>	<b>3.772.769,32</b>

**DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES****Impôts** (rubriques 450/3 et 179 du passif)

Dettes fiscales échues .....	9072	.....
Dettes fiscales non échues .....	9073	112.601,18
Dettes fiscales estimées .....	450	2.689,00

**Rémunérations et charges sociales** (rubriques 454/9 et 179 du passif)

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale .....	9076	.....
Autres dettes salariales et sociales .....	9077	719.092,47

**COMPTES DE RÉGULARISATION**

**Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important**

.....

.....

.....

.....

Exercice
.....
.....
.....
.....

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
<b>Chiffre d'affaires net</b>			
Ventilation par catégorie d'activité			
.....			
.....			
.....			
Ventilation par marché géographique			
.....			
.....			
.....			
<b>Autres produits d'exploitation</b>			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics .....	740		
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
<b>Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel</b>			
Nombre total à la date de clôture .....	9086	57	58
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein .....	9087	54,9	57,1
Nombre d'heures effectivement prestées .....	9088	78.874	76.547
<b>Frais de personnel</b>			
Rémunérations et avantages sociaux directs .....	620	2.726.198,07	2.594.342,82
Cotisations patronales d'assurances sociales .....	621	774.695,36	722.622,93
Primes patronales pour assurances extralégales .....	622	25.264,38	19.150,26
Autres frais de personnel .....	623	344.854,01	321.801,07
Pensions de retraite et de survie .....	624		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Provisions pour pensions et obligations similaires</b>			
Dotations (utilisations et reprises) .....(+)/(-)	635	-2.893,44	.....
<b>Réductions de valeur</b>			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées .....	9110	4.224,00	119.231,00
Reprises .....	9111	.....	.....
Sur créances commerciales			
Actées .....	9112	.....	.....
Reprises .....	9113	.....	18.765,99
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
Constitutions .....	9115	.....	.....
Utilisations et reprises .....	9116	.....	.....
<b>Autres charges d'exploitation</b>			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation .....	640	188.565,79	131.521,16
Autres .....	641/8	.....	.....
<b>Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société</b>			
Nombre total à la date de clôture .....	9096	.....	.....
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein .....	9097	1,6	0,4
Nombre d'heures effectivement prestées .....	9098	2.999	733
Frais pour la société .....	617	110.116,99	23.531,11

**RÉSULTATS FINANCIERS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS</b>			
<b>Autres produits financiers</b>			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital .....	9125	.....	.....
Subsides en intérêts .....	9126	.....	.....
Ventilation des autres produits financiers			
Différences de change réalisées .....	754	6.402,75	4.543,89
Autres			
.....			
.....			
.....			
<b>CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES</b>			
<b>Amortissement des frais d'émission d'emprunts</b> .....	6501	.....	.....
<b>Intérêts portés à l'actif</b> .....	6502	.....	.....
<b>Réductions de valeur sur actifs circulants</b>			
Actées .....	6510	.....	.....
Reprises .....	6511	.....	.....
<b>Autres charges financières</b>			
Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances .....	653	.....	.....
<b>Provisions à caractère financier</b>			
Dotations .....	6560	.....	.....
Utilisations et reprises .....	6561	.....	.....
<b>Ventilation des autres charges financières</b>			
Différences de change réalisées .....	654	3.368,38	4.904,32
Ecarts de conversion de devises .....	655	.....	.....
Autres			
.....			
.....			
.....			

**IMPÔTS ET TAXES**

**IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT**

	Codes	Exercice
<b>Impôts sur le résultat de l'exercice</b> .....	9134	-33.126,00
Impôts et précomptes dus ou versés .....	9135	2.689,00
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif .....	9136	35.815,00
Suppléments d'impôts estimés .....	9137	.....
<b>Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs</b> .....	9138	39.688,00
Suppléments d'impôts dus ou versés .....	9139	39.688,00
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés .....	9140	.....
<b>Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé</b>		
.....		
.....		
.....		
.....		

Codes	Exercice
9134	-33.126,00
9135	2.689,00
9136	35.815,00
9137	.....
9138	39.688,00
9139	39.688,00
9140	.....
	.....
	.....
	.....
	.....

**Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice**

.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

Exercice
.....
.....
.....
.....

**Sources de latences fiscales**

<b>Latences actives</b> .....	9141	12.388.428,00
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs .....	9142	12.388.428,00
Autres latences actives .....		.....
.....		.....
.....		.....
<b>Latences passives</b> .....	9144	.....
Ventilation des latences passives .....		.....
.....		.....
.....		.....
.....		.....

Codes	Exercice
9141	12.388.428,00
9142	12.388.428,00
	.....
	.....
	.....
9144	.....
	.....
	.....
	.....

**TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS**

**Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

A la société (déductibles) .....	9145	1.686.184,06	3.582.385,28
Par la société .....	9146	1.748.624,03	1.560.038,30

**Montants retenus à charge de tiers, au titre de**

Précompte professionnel .....	9147	691.983,79	637.086,94
Précompte mobilier .....	9148	248.674,20	.....

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	1.686.184,06	3.582.385,28
9146	1.748.624,03	1.560.038,30
9147	691.983,79	637.086,94
9148	248.674,20	.....



**DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**

	Codes	Exercice
<b>GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS</b> .....	9149	.....
<b>Dont</b>		
Effets de commerce en circulation endossés par la société .....	9150	.....
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société .....	9151	.....
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société .....	9153	.....
<b>GARANTIES RÉELLES</b>		
<b>Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société</b>		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés .....	91611	955.706,09
Montant de l'inscription .....	91621	6.861.498,66
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat .....	91631	.....
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement .....	91711	6.403.200,00
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat .....	91721	.....
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés .....	91811	5.803.889,07
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie .....	91821	.....
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause .....	91911	.....
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie .....	91921	.....
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu .....	92011	.....
Le montant du prix non payé .....	92021	.....

**Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers**

Hypothèques

	Codes	Exercice
Valeur comptable des immeubles grevés .....	91612	.....
Montant de l'inscription .....	91622	.....
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat .....	91632	.....

Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement .....	91712	.....
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat .....	91722	.....

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés .....	91812	.....
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie .....	91822	.....

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause .....	91912	.....
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie .....	91922	.....

Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu .....	92012	.....
Le montant du prix non payé .....	92022	.....

**BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN**

	Codes	Exercice
.....		.....
.....		.....
.....		.....

**ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS**

.....		.....
.....		.....
.....		.....

**ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS**

.....		.....
.....		.....
.....		.....

**MARCHÉ À TERME**

Marchandises achetées (à recevoir) .....	9213	.....
Marchandises vendues (à livrer) .....	9214	.....
Devises achetées (à recevoir) .....	9215	.....
Devises vendues (à livrer) .....	9216	.....

**ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES**

.....  
 .....  
 .....

Exercice
.....
.....
.....
.....

**MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS**

.....  
 .....  
 .....

Exercice
.....
.....
.....
.....

**RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS**

**Description succincte**

*La Société met en œuvre un plan de pension de type cotisations définies et un plan de pension de type prestations définies. Les actifs de ces plans sont détenus par des compagnies d'assurance et sont financés par des contributions de Coil et par les membres du personnel.*

*Le coût du plan de pension de type prestations définies, lequel ne concerne que quelques employés, est pris en charge au compte de résultats de façon à répartir le coût de manière régulière au cours de la carrière résiduelle des employés participant au plan et ce, sur base des recommandations d'actuaire. La juste valeur des actifs du fonds est déduite des obligations relatives aux pensions. Les contributions aux plans de pension sont reconnues comme une dépense lorsque les employés concernés ont gagné droit à ces avantages.*

*Pour les régimes de retraite définis, le coût des prestations est déterminé en utilisant la méthode " Projected Unit Credit Method ", avec des évaluations actuarielles effectuées à la fin de chaque période. Les gains et pertes actuariels qui excèdent 10 pour cent du montant le plus élevé entre la valeur actualisée de l'obligation des avantages du régime de retraite du Groupe et la juste valeur des actifs du régime de retraite à la fin de l'année précédente sont amortis sur la durée moyenne estimée du reste de vie professionnelle des employés qui y participent. Les charges liées aux services passés sont comptabilisées immédiatement dans la mesure où les prestations sont déjà acquises, et dans le cas contraire sont amorties de façon linéaire sur la durée moyenne jusqu'à ce que les avantages soient acquis.*

*L'obligation des avantages pour le régime de retraite reconnu dans le rapport financier représente la valeur actualisée de l'obligation de prestations définies, ajustée par les gains et pertes actuariels non comptabilisés ainsi que pour les coûts des services passés et par la réduction de la juste valeur des actifs du régime de retraite. Tout actif résultant de ce calcul est limité aux pertes actuarielles non réalisées et aux coûts des services passés, plus la valeur actuelle des remboursements disponibles et des réductions des cotisations futures du régime.*

*Les obligations de la Société concernant les contributions au plan de pension de type prestations définies sont prises en charge au compte de résultats quand elles sont subies.*

**Mesures prises pour en couvrir la charge**

**PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME**

**Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées** .....

Bases et méthodes de cette estimation

.....  
 .....  
 .....

Codes	Exercice
9220	.....

**NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, NON PRIS EN COMPTE DANS LE BILAN OU LE COMPTE DE RÉSULTATS**

.....  
.....  
.....  
.....

Exercice
.....
.....
.....
.....

**ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT**

.....  
.....  
.....  
.....

Exercice
.....
.....
.....
.....

**NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN**

**A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société**

.....  
.....  
.....  
.....

Exercice
.....
.....
.....
.....

**AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)**

.....  
.....  
.....  
.....

Exercice
.....
.....
.....
.....

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ENTREPRISES LIÉES</b>			
<b>Immobilisations financières</b> .....	(280/1)	7.479.770,35	8.686.155,41
Participations .....	(280)	3.435.000,00	3.435.000,00
Créances subordonnées .....	9271	.....	.....
Autres créances .....	9281	4.044.770,35	5.251.155,41
<b>Créances</b> .....	9291	.....	.....
A plus d'un an .....	9301	.....	.....
A un an au plus .....	9311	.....	.....
<b>Placements de trésorerie</b> .....	9321	.....	.....
Actions .....	9331	.....	.....
Créances .....	9341	.....	.....
<b>Dettes</b> .....	9351	.....	.....
A plus d'un an .....	9361	.....	.....
A un an au plus .....	9371	.....	.....
<b>Garanties personnelles et réelles</b>			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées .....	9381	19.068.587,73	20.158.632,03
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société .....	9391	.....	.....
<b>Autres engagements financiers significatifs</b> .....	9401	.....	.....
<b>Résultats financiers</b>			
Produits des immobilisations financières .....	9421	.....	330.025,44
Produits des actifs circulants .....	9431	.....	.....
Autres produits financiers .....	9441	.....	.....
Charges des dettes .....	9461	.....	.....
Autres charges financières .....	9471	.....	.....
<b>Cessions d'actifs immobilisés</b>			
Plus-values réalisées .....	9481	.....	.....
Moins-values réalisées .....	9491	.....	.....

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ENTREPRISES ASSOCIÉES</b>			
<b>Immobilisations financières</b> .....	9253	.....	.....
Participations .....	9263	.....	.....
Créances subordonnées .....	9273	.....	.....
Autres créances .....	9283	.....	.....
<b>Créances</b> .....	9293	.....	.....
A plus d'un an .....	9303	.....	.....
A un an au plus .....	9313	.....	.....
<b>Dettes</b> .....	9353	.....	.....
A plus d'un an .....	9363	.....	.....
A un an au plus .....	9373	.....	.....
<b>Garanties personnelles et réelles</b>			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées .....	9383	.....	.....
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société .....	9393	.....	.....
<b>Autres engagements financiers significatifs</b> .....	9403	.....	.....
<b>AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION</b>			
<b>Immobilisations financières</b> .....	9252	.....	.....
Participations .....	9262	.....	.....
Créances subordonnées .....	9272	.....	.....
Autres créances .....	9282	.....	.....
<b>Créances</b> .....	9292	.....	.....
A plus d'un an .....	9302	.....	.....
A un an au plus .....	9312	.....	.....
<b>Dettes</b> .....	9352	.....	.....
A plus d'un an .....	9362	.....	.....
A un an au plus .....	9372	.....	.....

**TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ**

**Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société**

*Nihil* .....

.....

.....

.....

Exercice
.....
.....
.....
.....

## RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

## LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

## Créances sur les personnes précitées .....

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Codes	Exercice
9500	801.779,14
9501	.....
9502	.....
9503	2.345.232,55
9504	.....

## Garanties constituées en leur faveur .....

## Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur .....

## Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants .....

Aux anciens administrateurs et anciens gérants .....

Codes	Exercice
9505	39.084,00
95061	.....
95062	.....
95063	.....
95081	.....
95082	.....
95083	.....

## LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

## Emoluments du (des) commissaire(s) .....

## Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation .....

Missions de conseils fiscaux .....

Autres missions extérieures à la mission révisoriale .....

## Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation .....

Missions de conseils fiscaux .....

Autres missions extérieures à la mission révisoriale .....

## Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations



## **DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS**

**INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES SOCIÉTÉS SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS  
RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS**

**La société établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion**

## RÈGLES D'ÉVALUATION

### A.Principe général

Les règles d'évaluation ont été établies en concordance avec l' Arrêté Royal du 29 Avril 2019 portant sur les comptes annuels des entreprises.

### B.Règles propres à l'entreprise

Frais d'établissement : les frais d'établissement et les frais d'augmentation de capital amortis sur une période de 3 ans , les autres 5 ans .

Les coûts de restructuration et les frais d'étude : sont amortis sur la durée du projet auquel ils se rapportent.

Les frais d'établissement et les autres actifs incorporels relatifs à de nouveaux investissements et à leurs futures activités seront seulement dépréciés à partir de la mise en activité de la ligne.

Immobilisations incorporelles : sont amorties sur 3 à 5 ans

#### Goodwill:

"La préoccupation principale de la Société est que les comptes annuels présentent une image fidèle de la situation financière de la Société, tel que posé par l'article 4.3. de la Directive 2013/34/EU et l'article 24 de l'Arrêté Royale du Code des Sociétés. La comptabilisation de l'acquisition de l'entreprise Italienne a été effectuée conformément à cette préoccupation.

Suite à l'application l'article 95 de l'Arrêté Royale du Code des Sociétés, un goodwill important est exprimé dans les comptes. Ce montant du goodwill est le résultat des motivations propres à Coil tel que l'intention d'éliminer la compétition et l'ambition de créer des avantages de synergie."

Immobilisations corporelles : Les actifs corporels sont valorisés à leur valeur d'acquisition et dépréciés de la façon suivante :

Terrains bâtis : 5% linéaire.

Terrains : 0% (le terrain a été réévalué à sa valeur actuelle).

Bâtiments : 5% - 10% linéaire.

Matériel et lignes d'anodisation : 10% - 20% linéaire.

Matériel de bureau, mobilier et software : 3 à 10 ans linéaire.

Installation sous leasing et frais supplémentaires : 10%.

Les immobilisations en cours : ne sont pas amorties avant leur mise en activité.

Stock : les stocks sont valorisés à leur valeur d'acquisition suivant la méthode FIFO ou à la valeur du marché à la date de clôture de l'exercice si celle-ci est inférieure à la valeur d'acquisition. Le stock des pièces détachées est régulièrement analysé et des moins values peuvent être enregistrés en fonction de l'ancienneté, du degré de rotation et du caractère stratégique des pièces de rechange.

Créances :les créances sont reprises à leur valeur nominale. Des réductions de valeur sont actées dès que le recouvrement de la créance est identifié comme incertain.

Dettes : sont reprises à leur valeur nominale

Les créances et dettes en devises étrangères sont converties au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice.

#### Provision pour risques et charges

Après consultation des instances concernées, les provisions requises pour les litiges en cours, les intérêts de retard et les frais de gestion des dossiers sont enregistrées, sur base du principe de prudence.

En l'absence de critères légaux permettant d'inventorier les transactions avec des parties liées qui seraient conclues à des conditions autres que celles du marché, aucune information n'a pu être reprise dans l'état XVIIIbis.

Instruments financiers dérivés, opérations de couverture

Coil a recours à des instruments financiers dérivés pour se couvrir des risques de taux d'intérêt découlant de ses activités de financement (couverture de flux de trésorerie futurs attribuables à des dettes financières comptabilisées).

La politique de Coil consiste à ne pas s'engager dans des transactions spéculatives ou à effet de levier et à ne pas détenir ou émettre des instruments à des fins de transaction.

Les critères fixés par Coil pour classer un instrument dérivé parmi les instruments de couverture sont les suivantes :

- " l'on s'attend à ce que la couverture soit efficace pour parvenir à compenser les variations de flux de trésorerie attribuables au risque couvert ;
- " l'efficacité de la couverture peut être évaluée de façon fiable;
- " il existe des documents appropriés décrivant la relation de couverture à l'origine de la couverture.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN  
VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET  
DES ASSOCIATIONS**

*Voir page suivante*

## COIL NV/SA - RAPPORT DE GESTION 2022

Chers Actionnaires,

Conformément à l'article 3:6 du Code des Sociétés et des Associations (CSA) nous avons l'honneur de vous présenter le rapport de gestion statutaire relatif à l'exercice social clos le 31 décembre 2022 de votre Société et de soumettre à votre approbation les comptes annuels arrêtés à cette date.

### 1 **EVOLUTION DES AFFAIRES, DES RESULTATS ET DE LA SITUATION DE LA SOCIETE - DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS ELLE EST CONFRONTEE (ART. 3:6, § 1, 1° CSA)**

#### 1.1 **Rapport d'activités - Évolution de la structure juridique de la Société au cours de l'exercice écoulé**

##### **Faits marquants de l'exercice**

Dans un environnement macro-économique très incertain, marqué par le retour d'une forte inflation et l'entrée en guerre de l'Ukraine et de la Russie, les activités de COIL en 2022 ont été fortement influencées par la volatilité du marché des produits laminés plats en aluminium en Europe.

La pénurie temporaire dans l'approvisionnement en aluminium, issue de la reprise économique post-COVID, a entraîné des délais exceptionnellement longs de livraison de produits laminés plats en aluminium de la part des laminaires. Cette situation a conduit les distributeurs à surstocker pour garantir l'approvisionnement de leurs clients, et engendré une très forte hausse du prix de l'aluminium, lequel a culminé au deuxième trimestre à des niveaux records. Puis, avec la réduction des délais d'approvisionnement, le prix a chuté de façon soudaine et spectaculaire, conduisant les distributeurs à réduire leurs stocks à des niveaux plus normaux. Ce ralentissement de la demande des distributeurs s'est pleinement répercuté sur les ventes de sous-traitance de la Société au cours du second semestre.

Les ventes packagées, dans lesquelles la Société fournit l'aluminium anodisé en continu directement au client final, se sont fortement redressées au cours de l'exercice. Ce regain s'explique par le développement soutenu des ventes en Europe, avec les livraisons de plusieurs projets emblématiques, qui ont permis de compenser l'absence de livraisons en Russie en raison du conflit en Ukraine et l'atonie des facturations en Asie compte tenu des coûts et des délais de livraison de l'aluminium pré-anodisé. La Société anticipe en 2023 une reprise des marchés asiatiques avec la réouverture des frontières et les livraisons de plusieurs nouveaux projets.

Par ailleurs, l'environnement macro-économique a été marqué par le retour d'une forte inflation, qui s'est accélérée à la suite de l'entrée en guerre de l'Ukraine et de la Russie et de ses conséquences sur l'environnement économique mondial. La Société s'est montrée réactive en procédant à des augmentations de prix ; néanmoins, les hausses importantes des coûts de l'énergie et des matières premières ont sensiblement impacté la marge brute et pesé sur les résultats de l'exercice.

Sur le plan industriel, la Société a rationalisé ses ressources et consolidé sa production sur un nombre limité de lignes. Face au manque de visibilité, en particulier sur les coûts énergétiques, la Société a ainsi concentré ses opérations sur son site de Landen en Belgique, où les prix de l'énergie étaient plus faibles au cours de l'exercice, et sur sa ligne 6 à haut rendement en Allemagne.

Parallèlement, la Société a amplifié la réduction de son empreinte carbone en accélérant ses investissements en matière d'efficacité énergétique. En partenariat avec des opérateurs locaux de la filière des énergies renouvelables, la Société a notamment mis en service en octobre 2022 sur son site de Bernburg, en Allemagne, un parc photovoltaïque qui lui permet de fournir 20% de l'électricité consommée par le site en énergie verte à des

coûts compétitifs. Des études sur un plan d'action similaire pour le site de production en Belgique ont été également engagées au cours de l'exercice.

## 1.2 Résultat de l'exercice

### 1.2.1 Examen des comptes annuels et du résultat de l'exercice

A.

En 2022, le chiffre d'affaires de la Société est en croissance de 5,9% par rapport à l'année dernière pour atteindre 26.6 M€.

Le chiffre d'affaires des services de sous-traitance (20.6 M€) progresse de 2,4 % par rapport à 2021 pour représenter 77,3% du chiffre d'affaires annuel 2022, contre 79,8 % l'année précédente.

Le chiffre d'affaires des offres packagées, dans lesquelles la Société fournit l'aluminium anodisé en continu directement au client final, s'établit à 6.0 M€, en croissance de 18.5% par rapport à 2021, pour représenter 22,7 % du chiffre d'affaires annuel en 2022, contre 20,2 % l'année précédente.

Le résultat opérationnel diminue de 3.077 K€ pour s'établir en perte à -1.026 K€, contre un bénéfice de 2.051 K€ en 2021. Cette diminution s'explique principalement par i) la baisse de la marge brute (- 1.933 K€) en raison de l'évolution du mix-produit et de la forte augmentation des coûts variables de production, en particulier ceux liés à l'énergie et aux matières premières ii) l'augmentation des services et biens divers (+ 1.302 K€, dont + 530 K€<sup>1</sup> liés aux rémunérations à l'administrateur délégué (CEO) et au délégué à la gestion journalière, + 120 K€<sup>2</sup> liés aux bonus des administrateurs et + 712 K€ liés aux autres charges d'exploitation iii) l'augmentation de la masse salariale (+213 K€) et d'autres charges (+57 K€). Ces impacts sont partiellement compensés, en sens positif, par la réduction des amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles (- 333 K€) et la réduction de la valeur des stocks (- 96 K€).

Le résultat financier est positif à hauteur de 285 K€ en 2022. Les produits financiers s'établissent à 372 K€. Les charges financières s'établissent à -87 K€, une diminution de -39 K€ par rapport à l'année précédente.

La Société a enregistré en 2022 une charge d'impôt de 7 K€ et détient toujours d'importantes pertes fiscales reportables.

Le résultat de l'exercice est une perte de - 748 K€.

<sup>1</sup> Il est précisé que le conseil d'administration du 26 janvier 2022 a approuvé l'augmentation des frais de gestion annuels de l'administrateur délégué (CEO) et du délégué à la gestion à 980 K€ chacun, avec effet rétroactif à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022. Cette décision a été prise au regard de la politique de dividendes. (voir page 35).

<sup>2</sup> Il est précisé que l'assemblée générale spéciale du 14 septembre 2022 a approuvé l'octroi de bonus aux administrateurs non exécutifs pour un montant de 60 k€ chacun.



B.

Au niveau du **bilan**, les actifs immobilisés ont diminué de 1.871 K€ pour atteindre 14.716 K€ au 31 décembre 2022. Compte tenu de la situation économique, la Société a reporté certains projets d'investissement. Les investissements réalisés au cours de l'exercice s'établissent à 488 K€, contre 531 K€ en 2021).

Les immobilisations financières incluent une créance de 4.045 K€ envers la filiale allemande et des participations de 3.435 K€. Cette créance est subordonnée aux remboursements des emprunts contractés en Allemagne.

La valeur des stocks est en hausse de 418 K€ sous l'effet principalement de l'augmentation des stocks de matières premières (+297 K€) et de produits finis (+121 K€). Compte tenu de la volatilité du marché de l'aluminium, la Société a ajusté sa politique d'inventaire afin de minimiser le risque sur le métal non traité.

Les créances commerciales diminuent de 1.073 K€ en raison de la baisse des ventes de services de sous-traitance au quatrième trimestre 2022 par rapport au quatrième trimestre 2021. Les autres créances ont augmenté de 506 K€ et incluent le montant du compte courant de l'administrateur délégué (CEO) (802 K€).

La trésorerie de la Société au 31 décembre 2022 s'établit à 883 K€, contre 2.042 K€ au 31 décembre 2021. La trésorerie est en diminution par rapport à l'année précédente en raison de la distribution le 30 septembre 2022 d'un dividende intercalaire pour un montant total de 2 792 K€

En 2022, la Société a remboursé des emprunts pour un montant de 731 K€ et a tiré simultanément une ligne de crédit de 1.000 K€. Au 31 décembre 2022 les prêts bancaires s'élèvent ainsi à 3.773 K€, dont 3.128 K€ à court terme incluant 1.734 K€ reçus du mécanisme d'escompte de factures (Open Invoice Discounting), contre 545 K€ au 31 décembre 2021. La Société détient également une ligne de crédit de 350 K€ qui n'était pas tirée au 31 décembre 2022. Le Groupe est soumis à des clauses de type « covenants » (exigence de respect de ratios financiers) pour la partie de sa dette en Belgique. En 2022, la baisse des résultats a entraîné une rupture de ces covenants pour une partie des passifs financiers mis en place avec une banque en Belgique ; néanmoins la Société a été déliée temporairement de l'obligation de respect de ces ratios par la banque compte tenu de la situation exceptionnelle ayant affecté en 2022 les activités de la Société. Les covenants avec les autres établissements bancaires ont été respectés.

Le poste créditeurs est en baisse de 781 K€ pour atteindre 1.501 K€.

Les acomptes sur commandes incluent des paiements anticipés (548 K€) sur des projets ayant recours à des solutions packagées.

Au 31 décembre 2022, les capitaux propres s'établissent à 14.598 K€, en diminution de 3.540 K€ par rapport au 31 décembre 2021. Cette diminution tient principalement compte du résultat de l'exercice (-748 K€) et de la distribution du dividende intercalaire (-2.792 K€)

Les autres risques et charges (218 K€) incluent une provision pour indemnisation de qualité produit (Provision générale de 2% du chiffre d'affaires des offres packagées).

3

### 1.2.2 *Affectation du résultat de l'exercice*

Nous proposons d'affecter le résultat de l'exercice aux bénéfices (perte) reporté. Nous vous demandons d'approuver les comptes annuels dans les formes qui vous ont été présentées.

### 1.2.3 *Principaux risques et incertitudes*

#### **Risques industriels généraux**

La Société est sujette à des risques industriels normaux, qui affectent toute entreprise, comme la concurrence, le risque de substitution de produit, le risque de liquidité, la capacité à lever des fonds nouveaux, la responsabilité du fait des produits, le risque de défaillance des systèmes, la cybercriminalité, la qualité et la continuité du management, l'efficacité de la stratégie, la solvabilité des clients et tous les autres risques assurables usuels.

La Société ne s'estime pas indûment exposée à ces risques industriels généraux.

La Société est soumise, comme toutes les entreprises, à des risques communément définis comme de force majeure, dont tout ou partie peuvent ne pas être des risques assurables.

La Société opère ses activités dans le strict respect des normes de qualité ISO afin d'assurer une gestion rigoureuse tout au long de ses différents processus. Les performances de la Société sont régulièrement auditées.

#### **Propriété intellectuelle**

Dans le cadre d'une politique menée de longue date, la Société ne protège pas sa technologie d'anodisation en continu par des brevets en raison de la divulgation associée et des coûts potentiels associés à l'établissement et à la défense des brevets. Compte tenu de la concurrence internationale très limitée sur le marché de l'anodisation en continu au cours des 50 dernières années, la Société estime que sa stratégie est pleinement justifiée.

#### **Risques industriels spécifiques**

Les installations de production de la Société sont situées dans la région flamande de Belgique et en Allemagne avec certaines exigences environnementales les plus strictes au monde. Les activités de la Société sont soumises à des contrôles fréquents et la Société pratique une politique d'amélioration continue.

Les activités du Groupe utilisent des produits chimiques et des quantités d'eau importantes. Ceci exige une gestion saine de l'environnement et des investissements afin de rester en conformité avec les lois environnementales. En particulier, la Société a déjà été confrontée à une fuite de produits chimiques. Les investigations de cette fuite ont démontré que le taux de pollution des sols est minime et diminue, et de conclure que la Société n'a aucune action à entreprendre à la suite de cette étude. La Société a néanmoins investi en 2016/2017 dans l'installation d'une station de purification de l'eau.

#### **Risques énergétiques**

Le procédé de production de la Société est électrochimique ; il exige une consommation significative d'énergie et, en conséquence, rend l'entreprise vulnérable à des évolutions à la hausse des coûts énergétiques qui pourraient être difficiles à répercuter intégralement dans les prix de vente. Au moment de l'approbation des comptes 2021, les prix de l'électricité et du gaz se situent à des niveaux très élevés et sont très volatils. De plus, en raison de la forte dépendance de l'Allemagne vis-à-vis du gaz russe, les sanctions mises en place par l'Union européenne ou la Russie dans le cadre de la guerre en Ukraine pourraient affecter la continuité d'approvisionnement en gaz et en électricité de l'usine de production.

3



Compte tenu des objectifs fixés à l'échelle internationale pour sevrer l'industrie des énergies fossiles, la Société a l'intention d'atteindre la neutralité carbone d'ici 48 mois dans son usine en Allemagne grâce à une combinaison d'énergie solaire, éolienne et verte disponible sur le marché au comptant et à terme. Un plan pour le site de production en Belgique est en cours de développement.

#### **Sous-traitance**

La sous-traitance représente la majeure partie de l'activité du Groupe. Pour la plus grande partie de ces ventes, la Société n'achète ni ne vend le métal qu'il traite. De plus en plus, la politique du Groupe est de prendre des mesures pour augmenter la demande d'aluminium anodisé dans le marché en travaillant auprès des acteurs de spécification. Mais, en tant que sous-traitant, la Société est très dépendante des moyens mis en œuvre par ses clients pour vendre l'aluminium anodisé.

#### **Exposition indirecte au prix LME de l'aluminium**

La demande peut périodiquement être influencée par le déstockage ou le réapprovisionnement des distributeurs en métal en réaction aux mouvements marqués dans le prix de l'aluminium. Étant donné le rapport élevé des coûts fixes inhérents à l'activité de la Société, des fluctuations importantes dans le chiffre d'affaires peuvent avoir un effet significativement négatif ou positif sur le cash-flow et la rentabilité.

#### **Exposition directe au prix LME de l'aluminium**

En ce qui concerne l'activité « Projets », la Société doit fournir le métal sur lequel il applique le traitement de surface, ce qui implique, pour une partie de son activité, l'achat et la vente de métal. Selon la politique de la Société, dès qu'une commande est reçue d'un client, le métal est immédiatement acheté au laminoir à des prix prédéterminés selon les prix à terme LME applicables en fonction du calendrier de livraison du projet. Les risques de change sont en général couverts du fait que les achats se font dans la même monnaie que les ventes. Il arrive cependant, que les achats soient négociés en euro alors que la vente se fait en dollars américains. Cela n'arrive que rarement et la Société surveille le niveau de risque engendré par chaque événement. Pour des raisons opérationnelles, la Société maintient des stocks limités de métal, dont la valeur fera objet de fluctuations en fonction des variations du prix LME de l'aluminium.

#### **Pénurie de métal de qualité anodisé sur le marché européen.**

La demande d'aluminium laminé en Europe peut ponctuellement être très élevée et excéder la capacité disponible. Or, la Société peut uniquement traiter le métal de la plus haute qualité, un type de métal qui ne provient généralement que des laminoirs européens. Le manque ponctuel de capacité peut ainsi générer un manque de métal sur le marché et donc de longs délais de livraison. La quantité de métal disponible pour un traitement par la Société est, en conséquence, parfois ponctuellement limitée, ce qui impacte négativement son chiffre d'affaires.

**Risques financiers**

Ceux-ci sont détaillés dans la note 17 de l'annexe aux états financiers consolidés.

**Conclusion**

A la connaissance de la Société, il n'y a pas d'autres circonstances susceptibles d'exercer une influence notable sur le développement du Groupe.

**2 EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE (ART. 3:6, § 1, 2°, CSA)**

Le premier trimestre 2023 s'inscrit dans le prolongement de la tendance observée en 2022. Le chiffre d'affaires du trimestre s'établit à 6.405 K€, en retrait de 3,2 % par rapport au premier trimestre 2022. Le chiffre d'affaires des offres packagées 1.681 K€ est en croissance de 37,3 %, tandis que le chiffre d'affaires des services de sous-traitance continue de subir le ralentissement de la demande et sont en retrait par rapport à une base de comparaison élevée 4.725 K€ ; - 12,3 %.

Début janvier 2023, la Société a reçu une lettre recommandée du tribunal de Commerce de Bergame relatif à un litige entre Almeco SPA et Coil NV. À l'heure actuelle, les informations disponibles sont insuffisantes pour estimer le risque et les coûts liés à ce litige. Coil NV a désigné un avocat pour suivre cette affaire.

**3 CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE (ART. 3:6, § 1, 3°, CSA)*****Cf. Principaux risques et incertitudes.*****Perspectives**

La crise économique génère à court terme des incertitudes importantes, notamment avec le maintien d'une inflation élevée portée par la dynamique des prix de l'énergie, des pénuries potentielles, et une fragilisation de la supply chain.

Dans ce contexte, la Société maintient une approche prudente pour 2023 et anticipe une moindre demande de services de sous-traitance au premier semestre par rapport à l'année précédente, alors que les distributeurs continuent de réduire leurs stocks et qu'une concurrence émerge sur le marché européen de l'anodisation en continu.

Concernant les coûts de l'énergie, la Société rappelle que son procédé de production est électrochimique et exige une consommation significative d'énergie. L'entreprise est ainsi vulnérable à des évolutions à la hausse des coûts énergétiques qui pourraient être difficilement répercutée intégralement dans les prix de vente.

C'est pourquoi la Société investit en partenariat dans des technologies neutres sur le plan environnemental afin de substituer à court terme ses consommations d'énergies fossiles par de nouvelles sources d'énergies renouvelables à des coûts attractifs et avec des objectifs de neutralité carbone pour le site industriel de Bernburg en Allemagne notamment. Après avoir mis en service au 4ème trimestre 2022 sur son site de Bernburg un parc photovoltaïque qui lui permet de fournir 20% de l'électricité consommée par le site, des discussions sont en cours avec un autre opérateur photovoltaïque pour acheter à partir de 2023 de l'énergie renouvelable couvrant environ 30% additionnels de la consommation actuelle du site allemand. Ces actions contribueront à réaliser durablement d'importantes économies et de renforcer son efficacité énergétique.

**4 ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT (ART. 3:6, § 1, 4°, CSA)**

La Société a effectué certaines activités de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé, principalement pour développer des traitements sur du métal très fin.

- 5 **EXISTENCE DE SUCCURSALES (ART. 3:6, § 1, 5°, CSA)**  
La Société n'a pas ouvert de succursales.
- 6 **JUSTIFICATION DE LA CONTINUITÉ (ART. 3:6, § 1, 6°, CSA)**  
Les comptes statutaires au 31/12/2022 font apparaître une perte reportée en raison de l'environnement économique difficile. Toutefois, l'entreprise dispose des fonds propres suffisants et ne s'attend pas à des défauts de liquidité.
- 7 **CONFLITS D'INTÉRÊTS (ART. 3:6, § 1, 7°, CSA JUNCTO ART. 7:96, §1, AL. 2, CSA)**  
Veuillez trouver en annexe les comptes rendus des conseils d'administration concernés par cet article.
- 8 **ACQUISITION DE PARTS PROPRES (ART. 3:6, § 1, 7° CSA JUNCTO ART. 7:215, AL. 1 CSA)**  
Il n'y a pas eu, au cours de l'exercice écoulé, d'acquisition de parts propres autres que celles réalisées conformément au contrat de liquidité passé avec PORTZAMPARC. Le pair comptable des actions acquises ou cédées pendant l'exercice 2022 s'élève à 2,676 €. Les 2 465 actions acquises en 2022 représentent 0,09 % du capital et les 2 419 actions propres cédées en 2022, aussi 0,09% du capital. Le montant total des acquisitions d'actions propres en 2022 s'élève à 19 218 € et les cessions en 2022 représentent une contrevaletur totale de 19 188 €. Le nombre total d'actions détenues en propre par la Société au 31 décembre 2022 est de 446, représentant 0,02% du capital. Depuis le démarrage du contrat, la Société a fait l'acquisition d'un total de 568.763 actions propres et a procédé à la cession d'un total de 577.619 actions propres.
- 9 **UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS (ART. 3:6, § 1, 8°, CSA)**  
Néant.
- 10 **APPLICATION DES REGLES D'EVALUATION (ART. 3:6, A.R. DU 29 AVRIL 2019 PORTANT EXECUTION DU CODE DES SOCIETES ET DES ASSOCIATIONS)**  
Le conseil renvoie aux règles d'évaluation telles que décrites dans les comptes annuels de la Société.
- 11 **PLAN DE WARRANTS**  
Il n'existe pas actuellement de plan de « warrants » ou droits de souscription au bénéfice des membres de l'équipe de management de l'entreprise. Le dernier plan en date concernait un total de 50 000 warrants qui donnaient le droit à deux membres de l'équipe de management de souscrire à des actions de la Société entre le 1<sup>er</sup> mai 2016 et le 15 novembre 2019, la souscription étant limitée aux deux semaines qui suivaient chaque date obligatoire de publication des résultats. Ce plan de warrants a été complètement exécuté en 2016 et 2017.
- 12 **DECHARGE**  
Le conseil d'administration est d'avis qu'il a rempli ses fonctions de manière convenable et demande à l'assemblée générale de lui octroyer la décharge pour les opérations effectuées dans le cadre de son mandat au cours de l'exercice social écoulé. Décharge au commissaire pour les actes posés dans le cadre de sa mission de contrôle pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2022



Tim Hutton  
Representing Finance & Management International nv  
Chief Executive Officer  
COIL nv/sa  
Roosveld 5, B-3400 LANDEN, BELGIUM  
Tel +32 11 88 01 88 - Fax +32 11 83 19 20  
e-mail: info@coil.be  
BTW/TVA BE0448.204.633



**COIL SA**

Rue de la Presse 4, 1000 Bruxelles

Numéro d'entreprise : 0448.204.633 (RPM Bruxelles)

(ci-après dénommée la "Société")

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION**

tenue via vidéoconférence à 13h le 26 janvier 2022

Présents:

James Clarke (Président)

Finance & Management International SA ('FMI'), - Administrateur délégué  
représentée par Timothy Hutton ('CEO'), représentant permanent

Patrick Chassagne

Thomas Frost

Tous les administrateurs étant présents, le conseil d'administration est valablement convoqué et peut délibérer sur son ordre du jour :

Le Président déclare la réunion ouverte avec l'ordre du jour suivant:

1. Rémunération des délégués à la gestion journalière – politique de dividendes et de bonus

James Clarke a informé le conseil d'administration qu'il avait un conflit d'intérêts de nature financière concernant le point suivant de l'ordre du jour, puisqu'il est administrateur d'EMC (Cheshire) Limited ('EMCC'). Par conséquent, James Clarke a indiqué qu'il n'assisterait pas à la réunion pendant la discussion et la décision concernant ce point de l'ordre du jour et qu'il ne prendrait pas part aux délibérations ou au vote concernant cette décision, conformément à l'article 7:96 du Code belge des sociétés et des associations.

En outre, Timothy Hutton a informé le conseil d'administration qu'il avait un conflit d'intérêt de nature financière concernant le point suivant de l'ordre du jour, puisqu'il est le représentant permanent de FMI. Par conséquent, Timothy Hutton a indiqué qu'il n'assisterait pas à la réunion pendant la discussion et la décision concernant ce point de l'ordre du jour et qu'il ne prendrait pas part aux délibérations ni au vote concernant ce point de l'ordre du jour, conformément à l'article 7:96 du Code belge des sociétés et des associations.

Par conséquent, Thomas Frost a été désigné comme Président suppléant de la réunion pour la prochaine décision.

Les administrateurs ont délibéré et voté sur le point suivant de l'ordre du jour en l'absence de James Clarke et Timothy Hutton, et justifié la décision prise. En outre, les conséquences financières ont été exposées.

## 1. Rémunération des délégués à la gestion journalière – politique de dividendes et de bonus

Thomas Frost a confirmé que des discussions avaient eu lieu entre les membres du conseil d'administration en vue de s'orienter de plus en plus vers une politique de maximisation des dividendes pour les actionnaires. Cette politique serait renforcée par les nouveaux contrôles stricts de la trésorerie opérationnelle et par la réduction des bonus versés aux délégués à la gestion journalière de la Société.

A la lumière de cette politique, un réajustement a été jugé nécessaire pour équilibrer la rémunération des deux délégués à la gestion journalière, EMCC et FMI, en reconnaissant que si les rôles des deux étaient très différents, leur importance pour la Société était la même. En outre, les conditions du marché et l'inflation ont justifié une révision des frais de gestion. En conséquence, il a été proposé d'augmenter les frais de gestion d'EMCC et de FMI à 980.000 € respectivement, avec effet rétroactif au 1er janvier 2022. Il a également été proposé que les frais de gestion soient ajustés en fonction de l'inflation le 1er janvier de chaque année (et pour la première fois le 1er janvier 2023) en utilisant un indice d'inflation approprié lié aux taux de rémunération des cadres supérieurs, à déterminer ultérieurement par le conseil d'administration en consultation avec les conseillers RH de la Société et en tenant compte des pratiques de marché acceptées.

En l'absence de James Clarke et de FMI, le conseil d'administration a décidé à l'unanimité d'augmenter les frais de gestion annuels d'EMCC et de FMI à 980.000 EUR chacun, avec effet rétroactif au 1er janvier 2022 et d'appliquer l'ajustement à l'inflation annuellement de la manière décrite ci-dessus.

Timothy Hutton et James Clarke rejoignent ensuite la réunion. James Clarke reprend sa position de Président de l'assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

\_\_\_\_\_  
James Clarke

Administrateur

\_\_\_\_\_  
Finance & Management International SA

Administrateur

Représentée par

Timothy Hutton

Représentant Permanent

\_\_\_\_\_  
Patrick Chassagne

Administrateur

\_\_\_\_\_  
Thomas Frost

Administrateur

**COIL SA**

Rue de la Presse 4, 1000 Bruxelles

Numéro d'entreprise : 0448.204.633 (RPM Bruxelles)

(ci-après dénommée la "Société")

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 24 AVRIL 2023**

Les administrateurs suivants participent à la réunion ou y sont représentés :

- Monsieur James Clarke ;
- Finance & Management International SA, représentée par Monsieur Timothy Hutton, représentant permanent ;
- Monsieur Patrick Chassagne ; et
- Monsieur Thomas Frost.

Les procurations éventuelles resteront annexées au présent procès-verbal.

La séance est ouverte par Monsieur James Clarke, président, qui désigne Monsieur Timothy Hutton comme secrétaire.

Le président expose ce qui suit :

- (a) L'ordre du jour de la réunion est le suivant :
  - (i) Ratification des paiements anticipés.
- (b) Tous les administrateurs sont présents ou sont représentés et ont déclaré approuver la manière de convocation des .
- (c) Le conseil d'administration est valablement réuni et compétent afin de délibérer et décider sur les points de l'ordre du jour.

Tous les administrateurs confirment que l'exposé du président est correct. Ensuite, après avoir entendu la déclaration préalable faite dans le cadre de l'article 7:96 du Code des Sociétés et des Associations (le CSA), l'ordre du jour est abordé.

#### Déclaration préalable des administrateurs

Monsieur James Clarke, Monsieur Patrick Chassagne et Monsieur Thomas Frost déclarent qu'ils n'ont aucun intérêt de nature patrimoniale, au sens de l'article 7:96 du CSA qui soit directement ou indirectement contraire à une décision prise ou à une opération relative à la présente réunion.

Finance & Management International SA (FMI), représentée par son représentant permanent Monsieur Timothy Hutton, déclare qu'en raison des paiements anticipés effectués par la Société à FMI, elle a, en ce qui concerne le seul point à l'ordre du jour, un intérêt de nature patrimoniale au sens de l'article 7:96 du CSA qui est contraire à l'intérêt de la Société.

Par conséquent, conformément à l'article susmentionné, FMI ne participe pas aux délibérations du conseil d'administration concernant le seul point à l'ordre du jour, ni au vote y afférent.

Après délibération, la décision suivante est prise par les membres restants du conseil d'administration:

#### Explication et justification

Le président explique que la Société a versé les paiements anticipés suivants sous forme de prêts à FMI :

- Paiement anticipé de 60.000 EUR le 9 février 2022 ; et
- Paiement anticipé de 220.000 EUR le 26 août 2022.

Le conseil d'administration a discuté des paiements anticipés versés à l'administrateur et du conflit d'intérêts qui en résulte. Le conseil d'administration a reconnu que FMI avait déjà reçu les paiements anticipés et que ces prêts incluaient des intérêts légaux au taux légal en vigueur pour les paiements anticipés aux administrateurs.


Le conseil d'administration considère que les conditions financières et connexes des prêts sont conformes aux conditions du marché, relèvent de l'intérêt et de l'objet de la Société et n'auront pas pour effet de compromettre la situation financière de la Société.

#### Décision

Le conseil d'administration confirme les paiements anticipés sous forme de prêts accordés à FMI et décide que ces prêts sont accordés jusqu'à nouvel ordre. Les prêts comprennent des intérêts légaux au taux légal en vigueur pour les paiements anticipés aux administrateurs. Les prêts (y compris les intérêts) doivent donc être remboursés à la première demande écrite du conseil d'administration.

L'ordre du jour étant épuisé et les participants n'ayant plus de questions, la séance est levée, après lecture et approbation du présent procès-verbal.

\_\_\_\_\_  
James Clarke

  
\_\_\_\_\_  
Finance & Management International NV Représentée  
par  
Timothy Hutton  
Représentant permanent

\_\_\_\_\_  
Patrick Chassagne

\_\_\_\_\_  
Thomas Frost



**mazars**

Manhattan Office Tower  
Avenue du Boulevard 21 bte 8  
1210 Bruxelles  
Belgique  
Tél: +32 (0)2 779 02 02  
[www.mazars.be](http://www.mazars.be)

**COIL SA**

## **Rapport du commissaire**

Exercice 31.12.2022



Coil SA

Numéro d'entreprise: BE0448.204.633

## Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Coil SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2022

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de [nom de la société et forme juridique] (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 3 juin 2020, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2022. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de Coil SA durant 6 exercices consécutifs.

### Rapport sur les comptes annuels

#### Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2022, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à EUR 21.482.734,74 et dont le compte de résultats se solde par une perte de l'exercice de EUR 748.152,96.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2022, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

#### Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des comptes annuels de la période en cours. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

**Coil SA**

Numéro d'entreprise: BE0448.204.633

*Exactitude du chiffre d'affaires et de la marge brute*

Le chiffre d'affaires et la marge brute sont des mesures importantes utilisés pour évaluer la performance de Coil SA. Il y a toujours un risque que le chiffre d'affaires soit présenté plus élevé / plus bas que ce qui a été réellement généré par l'entreprise.

Nos procédures d'audit comprennent des tests de conception, de mise en place et d'efficacité du fonctionnement des procédures de contrôle interne (principalement manuelles) ainsi que des tests de validation pour assurer l'exactitude des transactions et du chiffre d'affaires. Comme la société n'utilise pas un logiciel ERP entièrement intégré, nous nous sommes appuyés sur différents contrôles internes manuels, renforcés par nos procédures de validation.

**Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels**

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

**Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacé avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

**Coil SA**

Numéro d'entreprise: BE0448.204.633

- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Nous fournissons également à l'organe d'administration une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles déontologiques pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les éventuelles mesures de sauvegarde y relatives.

Parmi les points communiqués à l'organe d'administration, nous déterminons les points qui ont été les plus importants lors de l'audit des comptes annuels de la période en cours, qui sont de ce fait les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport du commissaire, sauf si la loi ou la réglementation n'en interdit la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer un point dans notre rapport du commissaire parce que les conséquences néfastes raisonnablement attendues de la communication de ce point dépassent les avantages qu'elle aurait au regard de l'intérêt public.

### Autres obligations légales et réglementaires

#### Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

**Coil SA**

Numéro d'entreprise: BE0448.204.633

**Responsabilités du commissaire**

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

**Aspects relatifs au rapport de gestion**

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

**Mention relative au bilan social**

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, §1<sup>er</sup>, 8° du Code des sociétés 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

**Mentions relatives à l'indépendance**

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

**Autres mentions**

- La société n'utilise pas de comptes de droits et engagements hors bilan. L'exhaustivité et l'évaluation des engagements hors bilan s'appuient sur la confirmation de la direction et de tiers en la matière. Par ailleurs et sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.
- Nous avons évalué les conséquences patrimoniales pour la Société de la décision prise en conflit d'intérêt telles que décrites dans le procès-verbal de l'organe d'administration:
  - La décision de l'organe de gestion du 26 janvier 2022 relative à l'augmentation du rémunération des délégués à la gestion journalière des administrateurs à EUR 980.000. Nous vous référons au rapport annuel à partir en cette matière. Les conséquences patrimoniales de cette décision s'élevaient à KEUR 529 pour l'exercice clos à 31 décembre 2022.

**Coil SA**

Numéro d'entreprise: BE0448.204.633

- La décision de l'organe de gestion du 24 avril 2023 relative à la confirmation des paiements anticipés sous forme de prêts accordés à FMI pour EUR 60.000 au 9 février 2022 et pour EUR 220.000 au 26 août 2022.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Anvers, le 19 mai 2023

**Mazars Réviseurs d'Entreprises SRL**

Commissaire

Représentée par

Signé numériquement  
par Nuttens Anton  
Emanuel V  
Date : 19/05/2023  
10:46:55

Anton Nuttens

Réviseur d'Entreprises

**BILAN SOCIAL**

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société: 209 111 ..... ..

**ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES****TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL****Au cours de l'exercice****Nombre moyen de travailleurs**

Temps plein .....  
 Temps partiel .....  
 Total en équivalents temps plein (ETP) .....

**Nombre d'heures effectivement prestées**

Temps plein .....  
 Temps partiel .....  
 Total .....

**Frais de personnel**

Temps plein .....  
 Temps partiel .....  
 Total .....

**Montant des avantages accordés en sus du salaire .....**

Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
1001	51,8	46,8	5,0
1002	4,8	3,5	1,3
1003	54,9	48,8	6,1
1011	74.054	66.525	7.529
1012	4.820	3.458	1.362
1013	78.874	69.983	8.891
1021	3.602.719,59	3.275.057,74	327.661,85
1022	268.292,23	181.322,81	86.969,42
1023	3.871.011,82	3.456.380,55	414.631,27
1033	94.663,00	84.060,00	10.603,00

**Au cours de l'exercice précédent**

Nombre moyen de travailleurs en ETP .....  
 Nombre d'heures effectivement prestées .....  
 Frais de personnel .....  
 Montant des avantages accordés en sus du salaire .....

Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
1003	57,1	50,5	6,6
1013	76.547	67.679	8.868
1023	3.657.917,08	3.256.082,36	401.834,72
1033	94.663,00	84.060,00	10.603,00

**TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)**

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
<b>A la date de clôture de l'exercice</b>				
<b>Nombre de travailleurs</b> .....	105	53	4	55,6
<b>Par type de contrat de travail</b>				
Contrat à durée indéterminée .....	110	53	4	55,6
Contrat à durée déterminée .....	111	.....	.....	.....
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini .....	112	.....	.....	.....
Contrat de remplacement .....	113	.....	.....	.....
<b>Par sexe et niveau d'études</b>				
Hommes .....	120	48	3	49,8
de niveau primaire .....	1200	5	.....	5,0
de niveau secondaire .....	1201	30	.....	30,0
de niveau supérieur non universitaire .....	1202	10	2	11,6
de niveau universitaire .....	1203	3	1	3,2
Femmes .....	121	5	1	5,8
de niveau primaire .....	1210	1	.....	1,0
de niveau secondaire .....	1211	1	.....	1,0
de niveau supérieur non universitaire .....	1212	3	.....	3,0
de niveau universitaire .....	1213	.....	1	0,8
<b>Par catégorie professionnelle</b>				
Personnel de direction .....	130	.....	.....	.....
Employés .....	134	24	4	26,6
Ouvriers .....	132	29	.....	29,0
Autres .....	133	.....	.....	.....

**PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ**

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
<b>Au cours de l'exercice</b>			
Nombre moyen de personnes occupées .....	150	1,6	.....
Nombre d'heures effectivement prestées .....	151	2.999	.....
Frais pour la société .....	152	110.116,99	.....



## TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

## ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice .....

## Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée .....

Contrat à durée déterminée .....

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini .....

Contrat de remplacement .....

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	5	3	6,3
210	5	.....	5,0
211	.....	3	1,3
212	.....	.....	.....
213	.....	.....	.....

## SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice .....

## Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée .....

Contrat à durée déterminée .....

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini .....

Contrat de remplacement .....

## Par motif de fin de contrat

Pension .....

Chômage avec complément d'entreprise .....

Licenciement .....

Autre motif .....

le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de la société comme indépendants .....

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	5	4	7,1
310	5	1	5,8
311	.....	3	1,3
312	.....	.....	.....
313	.....	.....	.....
340	1	1	1,8
341	.....	.....	.....
342	1	.....	1,0
343	3	3	4,3
350	.....	.....	.....

**RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE**

**Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés .....  
 Nombre d'heures de formation suivies .....  
 Coût net pour la société .....  
     dont coût brut directement lié aux formations .....  
     dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs .....  
     dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire) .....

**Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés .....  
 Nombre d'heures de formation suivies .....  
 Coût net pour la société .....

**Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés .....  
 Nombre d'heures de formation suivies .....  
 Coût net pour la société .....

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801	17	5811	1
5802	178	5812	6
5803	19.582,90	5813	467,60
58031	19.646,90	58131	467,60
58032	1.760,00	58132	.....
58033	1.824,00	58133	.....
5821	9	5831	.....
5822	334	5832	.....
5823	14.246,90	5833	.....
5841	.....	5851	.....
5842	.....	5852	.....
5843	.....	5853	.....